



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE DE SERVICE D'ASSURANCES POUR LES BESOINS DU CCAS DE LA VILLE DE CAGNES-SUR-MER

Identification de l'organisme qui passe le marché : M Louis Nègre, Président, Centre Communal d'Action Sociale de Cagnes-sur-Mer, Bâtiment Agora, 37 avenue de la gare, 06800 Cagnes-sur-Mer.

Objet du marché : La présente consultation a pour objet la souscription des prestations d'assurances pour les besoins du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Cagnes-sur-Mer.

Procédure de passation : Le marché est conclu après une mise en concurrence réalisée sous la forme d'une procédure adaptée selon les articles L.2123-1 et R.2123-1 du code de la commande publique. Il est décomposé en 6 lots qui pourront être attribués, soit à des prestataires différents, soit à un même prestataire. Les lots sont les suivants :

- Lot N° 1 : Assurance dommages aux biens et risques divers
- Lot N° 2 : Assurance responsabilité civile
- Lot N° 3 : Assurance flotte automobile
- Lot N° 4 : Assurance protection juridique du CCAS
- Lot N° 5 : Assurance protection juridique des agents et administrateurs du CCAS
- Lot N° 6 : Assurance risques statutaires

Critères d'attribution : Ils sont pondérés de la façon suivante :

1. la valeur technique (60 %),
2. le montant du taux ou de la prime proposée (40 %).

Remise du dossier de consultation : Il est disponible sur <https://www.marches-securises.fr>

Durée de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Date limite : La date limite de réception des offres est fixée au 17 septembre 2021 à 12h00.

Conditions de remise : Réponse électronique **UNIQUEMENT** via la plateforme <https://www.marches-securises.fr>

Date de début du marché : La date de début du marché est fixée au 1^{er} janvier 2022.

Date d'envoi du présent avis : 8 juillet 2021